
**Colette
Capdevielle**

*Députée
des
Pyrénées-Atlantiques
Conseillère municipale
Bayonne*

*3^{ème} Vice-Présidente
du Groupe SRC*

BIZI
22 rue des Cordeliers
64100 BAYONNE

Bayonne, le jeudi 9 juin 2016

*Nos réf: 1600054
Objet :*

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de votre réponse en date du 8 juin et de l'invitation que vous me faites d'un débat avec Gérard Filoche vendredi à 19h.

Malheureusement, je ne pourrai être présente en raison de ma participation à la réunion publique de Bake Bidea qui aura lieu au même moment à la Maison des avocats de Bayonne sur le processus de paix au Pays basque, dossier éminemment important pour notre territoire et sur lequel je suis très investie depuis le début de mon mandat.

Je comprends et je partage votre indignation sur l'usage du 49.3. Pour autant, le vote d'une motion de censure continue de m'apparaître inappropriée au regard de l'objectif qui est le nôtre de ne pas réformer le droit du travail.

Certes la motion peut avoir, si elle est votée, pour effet immédiat le rejet de la loi travail mais conduirait inéluctablement à précipiter le retour d'une droite ultra libérale et réactionnaire qui porte un projet de réforme du droit du travail autrement plus dangereux pour les travailleurs. Il suffit d'observer ce qui est en train de devenir ce texte devant le Sénat.

Vous m'invitez à me « positionner en mon âme et conscience ».

Face à des décisions que l'on désapprouve et qui entrent en contradiction avec notre conscience, où placer en effet le curseur entre le compromis nécessaire et la compromission inacceptable ?

Tel est le conflit auquel je suis régulièrement confrontée en tant que parlementaire. Conflit interne que nous éprouvons tous au quotidien dans nos vies personnelles comme professionnelles.

Eternel dilemme formulé par Max Weber entre éthique de conviction et éthique de responsabilité.

Cette question morale, je l'ai tranchée une première fois en ne signant pas de motion contre le Gouvernement.

Vous me demandez une nouvelle fois de contrer le 49.3 à venir.

Ne préjugeons pas du futur. Personne ne sait encore si le Gouvernement passera à nouveau en force.

Nous sommes en effet nombreux à faire pression pour que le débat parlementaire ait vraiment lieu cette fois.

Dans une période de crise, de menaces et de peurs, je ne veux pas faire défection. Au contraire, je me battrai jusqu'au bout pour obtenir de ce Gouvernement des avancées et des mesures progressistes et pour défendre notre territoire.

Voter la motion de censure maintenant, c'est abandonner mon combat pour finir de faire réussir l'EPCI unique Pays basque et tenter de mettre en place le suffrage universel direct des conseillers communautaires.

Voter la motion de censure, c'est abandonner des textes majeurs qui, à défaut de faire la Une médiatique, sont de vraies lois de gauche : la loi sur la République Numérique, Justice du XXIe siècle ou encore la loi contre la fraude fiscale et la corruption dite Sapin 2.

Voter la motion de censure maintenant, c'est abandonner la vingtaine d'amendements que je porte dans le cadre du projet de loi d'Egalité et de citoyenneté sur le non cumul des mandats dans le temps, le service civique, la mise en place d'une « note bénévolat » dans le cadre du baccalauréat, l'extension de l'application de la loi SRU imposant 25% de logements sociaux, la meilleure représentation des femmes et des jeunes dans les instances du CESER et des Conseils de développement, la généralisation des expérimentations par tirage au sort, l'autorisation de l'action de groupe pour lutter contre les discriminations à l'embauche, etc.

Résister c'est créer, c'est continuer d'agir en accord avec ses convictions. Je ne lâcherai rien ! Et si d'ici la fin du mandat, j'ai le sentiment que plus rien n'est possible alors de toute évidence l'heure sera venue de dire non.

Je reste toujours très attentive à vos travaux et je vous renouvelle mon invitation pour échanger de vive voix sur tous ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Colette Capdevielle
Députée Pyrénées-Atlantiques